A LA MAISON DE REUILLY



Vous êtes invité au vernissage de cette exposition

le VENDREDI 6 septembre 2019 à 18h30

CLUB DES ECO-JUNIORS
avec Justine et Léonie



Justine et Léonie proposent à leurs camarades du CM1 à la 5ème et à quelques adultes accompagnateurs de se retrouver pour un premier ramassage des déchets dans les rues de notre ville.

Dimanche 22 septembre de 10h à 12h

Rendez-vous devant la mairie de Reuilly

Pour cela il est conseillé de porter des vêtements longs, chaussures adaptées et des gants.



Ville de Reuilly

Téléphone : 02.54.03.49.00

Mail : mairie@reuilly.fr

Site internet : reuilly.fr

Mairie de Reuilly

Les élus vous informent

AOUT 2019 - n° 189

FESTIV'ARTS EN BERRY SUR LES BORDS DE L'ARNON



Billets offerts par la Municipalité de Reuilly …

à demander en Mairie !

SUR LES BORDS DE L'ARNON A REUILLY

LE SAMEDI 24 AOUT 2019 - 20h00

Avec les groupes :



FREDOBERT : Guitare en bandoulière et sourire en coin, c'est ainsi que Fredobert, auteur compositeur, interprète de chansons françaises, trace son sillon avec passion et obstination, un peu à la manière de ses ancêtres berrichons ! Un peu bougon, volontiers taquin, il partage avec générosité, malice et un brin d'irrévérence, son observation poétique de l'homme et du monde. Ses textes évoquent des tranches de vie, dressent des portraits de personnages souvent hauts en couleur sur des musiques aux couleurs swing et blues.

SOLENN : Solenn égrène de sa voix chaude et claire ses petits mondes ciselés qui brossent des portraits du quotidien. Parfois tendre et légère ou bien douloureusement nostalgique, chaque chanson porte une ambiance singulière et parle avec volubilité de rapport à l'innocence, d'utopies enfantines ou encore d'un coup de pied dans la fourmilière pour faire exploser une routine lassante. Solenn joue avec les tons et les images sortis de ses micro-univers poétiques à grand coup de fraîcheur et d'intimité.





CHORON & CO : Blues, Roots, Rock'n'roll, voici de quoi est fait l'univers dans lequel Choron&co vous invite à travers les compositions de Franck Choron (guitare/chant) et des réinterprétations de standards du Blues et du Rock! Le son du Power Trio avec JC.Bavouzet à la basse et R.Lévêque à la batterie vous fera voyager quelque part entre le Blues revival britannique des 60's et le Texas. L'immortelle musique de l'âme, voici ce que chante Franck Choron. Il nous livre son regard de spectateur du monde, en imaginant des histoires inspirées de nos vies tour à tour navrantes, exaltantes, marrantes, curieuses, amoureuses… Il assaisonne le tout avec un zeste d'humour sarcastique aussi incisif que les riffs de guitare sur lesquels il pose sa voix suave et puissante.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

► **15 août :** journée à la campagne au domaine CORDIER à La Ferté
► **24 août :** festiv'arts organisé par la Municipalité sur les bords de l'Arnon
► **31 août :** portes ouvertes de l'USR au stade en herbe
► **1er septembre :** concert du Quatuor Métamorphoses organisé par les Amis de Reuilly et J'arts Com à l'église de Reuilly
► **2 septembre :** cérémonie à Malassis
► **4 septembre :** assemblée générale de Sab'Sand à la salle des fêtes
► **7 septembre au 23 octobre :** exposition de Léa LUKA organisée à la Maison de Reuilly par la Municipalité
► **17 septembre : « Si on sortait » à Mehun sur Yèvre : visite du château de 14h30 à 17h (renseignements et réservations auprès d'Aurélie au 06 30 58 90 70)**



FERMETURE DES COMMERCES

Pour votre information, voici les dates de fermeture des commerces de Reuilly pour les congés d'été :

- Boulangerie COQUIN : du 22 août au 11 septembre
- Boucherie LAVEZARD : du 11 août au 3 septembre
- Salon de coiffure l'Hair du Temps : du 6 au 27 août
- Au bout d'étoffe : du 3 au 26 août
- Reuilly Fleurs : du 5 au 21 août inclus
- Souffleurs de verre : du 19 au 25 août (possibilité de rendez-vous au 06 74 26 52 23)
- La guinguette : du 25 août au 8 septembre
- Café les 2 Rivières : du 3 au 25 août
- L'atelier de la Grange (M. COUTY) : du 24 août au 8 septembre



Mme Carole BAPTISTA DE HORTA vient tout juste de s'installer comme réflexologue plantaire.

La réflexologie est basée sur l'existence de zones réflexes situées sur tout le corps. Ces zones réflexes correspondent à des organes ou des glandes et peuvent être stimulées par des pressions contrôlées par le réflexologue.



EMBELLISSEMENT ET SECURITE DE LA VILLE : LE POINT SUR LES TRAVAUX...

- Route du Stade : les travaux de réfection des trottoirs sont terminés et la bande roulante sera faite en septembre.
- Mairie : les travaux de la mairie pour le réaménagement du 1er étage et l'installation d'un système réversible de chauffage/climatisation sont terminés. La réception a eu lieu le jeudi 1er août.
- Vidéo-protection dans le quartier des Tournelles/gare : un mât a été ajouté pour recevoir l'électricité et créer une nouvelle zone de vidéo-protection.
- Un passage piéton a été réalisé fin juin, dans la rue des Maquis du Nord Indre, pour sécuriser la sortie du personnel de l'entreprise TRIGANO.
- **Un ralentisseur va être créé Route de St Pierre de Jards pour sécuriser cette entrée de ville où les véhicules circulent à vive allure.**
- Des panneaux « sortie pompiers » ont été posés avant et après le centre de secours et des plots ont été installés sur le parking de la médiathèque pour protéger les gradins du square Surtel.

PISCINE MOBILE A REUILLY



La piscine chauffée est toujours installée à la halle JP Berlot jusqu'au 31 août 2019 :

- **apprentissage de la natation** : sessions de 8 personnes à raison de 12 séances par personne, du lundi au samedi (jours fériés inclus) de 16h à 18h.
La session de 12 séances est proposée au tarif de 120 € (de 4 à 12 ans) et de 150 € (+ de 12 ans et adultes).

Des bulletins d'inscription sont disponibles en mairie.

- **aquaforme** : les séances ont lieu de 18h à 19h du lundi au vendredi (jours fériés inclus). Tarifs : carte de 8 séances à 48 € ou carte de 4 séances à 27 €. Ces cartes seront délivrées à l'entrée de la piscine.

- **baignade à la carte gratuite** : vous pouvez profitez de cette installation et vous inscrire à plusieurs séances de baignade en téléphonant à la mairie au 02 54 03 49 00. Le nombre de places est limité à 8 personnes à chaque séance.
Du 5 au 30 août de 14h à 16h séances du lundi au vendredi

Encadré par un professionnel diplômé !

VENTE DE PARCELLES AU LOTISSEMENT DES CHAMPS DE DEVANT

2 parcelles **viabilisées** d'une superficie de 1241 m² et 1096 m² sont à vendre au prix de **15 € le m²**
Renseignements à la mairie : 02 54 03 49 00

Les poteaux supports du filet de tennis ont été vandalisés et sont à remplacer. Une plainte à été déposée à la gendarmerie pour rechercher les auteurs qui ont, très certainement, été enregistrés par la vidéo-protection.

Egalement, plainte à été déposée en Gendarmerie pour détérioration d'un massif végétal rue des Combattants d'AFN sur une dizaine de mètres. Il est possible que le responsable ait été filmé par la vidéo-protection.

ARRETES DE LA PREFECTURE

- Arrêté du 18 juillet 2019 portant interdiction de la pêche à la truite fario et arc-en-ciel sur l'ensemble des cours d'eau du département de l'Indre depuis le 22 juillet 2019 jusqu'au 31 décembre.

- Arrêté du 18 juillet 2019, portant reconnaissance du franchissement du « débit seuil d'alerte » qui concerne la commune de Reuilly et qui a pour objectif de diminuer les pressions qui se font sentir sur les milieux aquatiques et les réserves en eau, notamment pour l'alimentation en eau potable. Les mesures suivantes doivent être respectées par tous les usagers, publics ou privés :

- le remplissage des plans d'eau et manœuvre de vanne est interdit
- les plans d'eau en barrage d'un cours d'eau doivent laisser s'écouler un débit en sortie de plan d'eau égal au débit entrant
- le lavage des véhicules n'est autorisé que dans les stations équipées de récupérateur d'eau
- le lavage des voiries et trottoirs est limité au strict nécessaire pour assurer l'hygiène publique
- l'alimentation des fontaines en circuit ouvert est interdite
- le remplissage des piscines privées est interdit sauf chantier en cours
- l'arrosage des terrains de sport, pelouses, espaces verts, massifs floraux interdit de 12h à 18h
- le prélèvement des eaux superficielles pour l'irrigation interdit de 12h à18h

PAS DE PERMANENCE DES ELUS EN AOUT
Prochaine date :
Lundi 9 Septembre 18h-20h